



Appel d'offre - Problème choix finalistes

Par **Orihime**, le **16/03/2017** à **17:24**

Bonjour,

Un membre de ma famille a répondu à un appel d'offre émis par une mairie, dans le cadre du changement de gestionnaire du restaurant qu'elle possède.

Ce dernier fait partie des deux finalistes. Face à lui (qui a plusieurs années d'expérience et qui a travaillé comme chef dans un restaurant réputé de Paris), il y a un couple de novices dans la restauration qui s'avèrent être des connaissances d'un employé de la mairie.

Les personnes en charge de la décision définitive n'arrivent pas à se mettre d'accord alors que selon toute logique le mieux serait de sélectionner la personne la plus expérimentée et qui remplit parfaitement le cahier des charges.

Au cas où les débutants l'emporteraient malgré leur projet moins ambitieux et bien moins sûr (dans le sens où ils n'ont jamais été employés dans un restaurant et qu'ils n'en ont encore jamais tenu un), y aura-t-il un recours possible?

Merci d'avance.

Par **morobar**, le **16/03/2017** à **17:51**

Bonjour,

[citation]), il y a un couple de novices dans la restauration qui s'avèrent être des connaissances d'un employé de la mairie.

[/citation]

En clair vous portez des accusations qui relèvent du code pénal (432-11 et 432-14)

Alors le recours sur l'attribution du marché voir ici:

http://www.marchespublicspme.com/apres-la-reponse/recours-et-contentieux-dans-les-marches-publics/fiches-techniques/2010/08/23/les-recours-en-matiere-de-marches-publics_1555.html

Et bien sur la plainte à l'endroit de l'employé communal sur le fondement des textes cités en supra.

Par **Orihime**, le **16/03/2017** à **19:04**

Bonjour Morobar,

Merci pour la réponse rapide.